



ISATIS SPORT

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2016-2017

AUTOMNE HIVER | PATINAGE ARTISTIQUE

(43 SEMAINES)

Début : 29 août 2016

Fin : 23 juin 2017



L'art de patiner avec distinction

INFORMATIONS DU PARTICIPANT

PRÉNOM : _____	NOM : _____	
ADRESSE : _____		
VILLE : _____	PROVINCE : _____	CODE POSTAL : _____
TÉLÉPHONE : _____	AUTRES : _____	
NO. CARTE ASSURANCE- MALADIE : _____	EXP : _____	DATE DE NAISSANCE : _____
NO. MEMBRE PATINAGE CANADA : _____	CLUB D'ADHÉSION PATINAGE CANADA : _____	
NO. DU CLUB : _____		

ENTRAINEUR RESPONSABLE

NOM DE L'ENTRAINEUR : _____	TÉLÉPHONE DE L'ENTRAINEUR : _____
PARTENAIRE DE DANSES : _____	

AUTORISATION PARENTALE

PARENTS OU TUTEUR LÉGAL : _____	COURRIEL : _____
PARENTS OU TUTEUR LÉGAL : _____	COURRIEL : _____
<input type="radio"/> J'AUTORISE QUE MON ENFANT SOIT PHOTOGRAPHIÉ POUR DIFFÉRENTES PARUTIONS (DÉPLIANTS, SITE WEB, ETC.) RELIÉES À ISATIS SPORT OU LE CENTRE JEUNE PERFORMANCE PLUS	
SIGNATURE : _____	DATE : _____

TEMPS PLEIN 5 JOURS

TEMPS PLEIN 4 JOURS

TEMPS PLEIN 3 JOURS

<input type="radio"/> TP5	2088\$ + taxes	<input type="radio"/> TP4	1879\$ + taxes	<input type="radio"/> N/D	N/D
<input type="radio"/> TP5 SOIRÉE	1036\$ + taxes	<input type="radio"/> TP4 SOIRÉE	905\$ + taxes	<input type="radio"/> TP3 SOIRÉE	775\$ + taxes

Option SOIRÉE : Accès à la glace à partir de 16:00

LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI

CARTE DE SÉANCES : 1 SÉANCE : 8,26\$ +tx 10 SÉANCES : 76,10\$ +tx 20 SÉANCES : 134,81\$ +tx 40 SÉANCES : 243,53\$ +tx

Les membres ayant des cartes de séances ne peuvent pas participer au conditionnement physique hors-glace. Les frais supplémentaire pour le conditionnement physique sont : 199,50\$+taxes (conditionnement dans le complexe uniquement)

DÉVELOPPEMENT SCOLAIRE 5 JOURS

<input type="radio"/>	500\$ +tx	1 h par midi 5 jours
<input type="radio"/>	800\$ +tx	2 h par midi 5 jours

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE DANS LE COMPLEXE SPORTIF ISATIS

- 199,50\$ + taxes Conditionnement physique 2 fois par semaine ou plus
- 125,00\$ + taxes Conditionnement physique 1 fois par semaine

MODALITÉS DE PAIEMENTS : Trois paiements égaux : (1-À l'inscription, 2-Le 1er novembre 2016, 3- Le 1er janvier 2017)

ACADÉMIE SELIAH

L'école de patinage SELIAH offre la possibilité de s'entraîner à l'année avec ses trois saisons d'inscriptions : automne-hiver, printemps et l'été. Plusieurs options s'offre à vous pour vous entraîner dans nos installations de haut niveau, que ce soit comme membre Temps Plein (automne-hiver seulement) ou à la carte.

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

L'école de patinage SELIAH vous offre plus que de l'entraînement sur glace. Les athlètes ont la possibilité de faire de l'entraînement physique spécifique au patinage artistique.

Pour avoir accès aux équipements spécialisés et à un programme spécifique, les patineurs doivent obligatoirement posséder un abonnement annuel chez Isatis Sport Fitness.

L'accès des membres Temps Plein est réservée uniquement lors des plages horaires choisies dans son inscription. Une surcharge pourrait s'appliquer afin que le membre patine hors de ses journées et/ou plages horaires choisies.

PATINAGE TEMPS PLEIN ET À LA CARTE DU LUNDI AU VENDREDI		
HEURES	PROGRAMMES	
10:20	SL / H / À LA CARTE	
11:05	RÉFECTION	
11:20	DÉVELOPPEMENT SCOLAIRE	
12:05	DÉVELOPPEMENT SCOLAIRE	
12:50	RÉFECTION	
13:05	SPORTS ÉTUDES	R
14:05	SPORTS ÉTUDES	R
14:50	RÉFECTION	
15:05	SPORTS ÉTUDES	R
16:00	SL / H / À LA CARTE	
16:45	MAINTENANCE	
16:50	RÉFECTION	

R Réservé uniquement pour le Sport Études. Preuve obligatoire.

RÈGLEMENTS

Pour votre inscription, veuillez compléter le formulaire d'inscription, le remettre à l'administration et payer les frais d'inscriptions selon les modalités de paiements.

L'école de patinage SELIAH ne sera tenue responsable du temps perdu suite à une défectuosité mécanique, électrique, d'accident, d'objets perdus ou volés, etc.

Sauf pour raison médicale causant une interruption de programme de deux semaines consécutives, aucun remboursement ne sera émis pour annulation du programme de la part d'un participant. Notez que des frais administratifs de 150\$ seront appliqués s'il-y-a annulation au courant de la saison, pour toute autre raison que raison médicale. Le traitement d'une demande sera possible seulement sur présentation d'un billet médical et le calcul du crédit se fera à partir de la date paraissant sur le billet médical. Des frais de 10% sur la valeur du crédit (maximum de 50\$) seront retenus pour traitement administratif.

Des frais de 25\$ seront applicables pour tout chèque retourné par la banque.